



## Non partage des Allocations et autres primes

-----  
Par Alain Le Grand

Pas encore passé devant le Juge Affaire Familiale , ça fait un an que mon ex compagne ( union libre) perçoit l'intégralité des allocations, primes de noel, complément familial, pour notre fils commun alors que je l'ai une semaine sur deux et très très peu de revenus.

Que puis je faire ?